

Discours de M. Stéphane Bouillon, Préfet de Corse
Assemblée Générale d'Installation
de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud
12 janvier 2011

« Merci Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vais à mon tour adresser toutes mes félicitations et tous mes vœux de réussite à tous les Membres de la Chambre qui ont été élus au mois de décembre, les féliciter aussi d'ailleurs pour la qualité de la campagne qui a été menée, parce que j'ai pu suivre cela à travers les journaux, à travers des contacts que j'ai eu et je me suis rendu compte que tous les thèmes qui ont été évoqués, qui ont été développés étaient fort intéressants et fort utiles pour la réflexion d'ensemble sur l'avenir de la Corse.

Donc, je trouve là un heureux présage pour le travail qui va être mené pour la suite des opérations.

Félicitations à nouveau à tous les Membres qui ont été élus, et à vous aussi Président NACER que je retrouve avec plaisir à la tête de votre équipe. J'ai pu constater au cours des deux années passées, que vous aviez une bonne conception, une solide conception du travail en équipe et avec votre Bureau, que cela permettait de faire avancer beaucoup de dossiers.

Je connais aussi votre capacité de travail, votre détermination, votre efficacité, votre sens également de la vision économique, je ne doute pas du succès de cette mandature.

Je puis vous assurer en tout cas, que les Services de l'Etat continueront à vous soutenir dans votre action avec le même but :

-le Développement des Infrastructures de transports de la Corse, en liaison avec l'Office des Transports,

-le dynamisme des entreprises,

-le développement de l'Emploi, grâce à des formations de qualité pour permettre aux jeunes Corses et aux moins jeunes d'exercer des métiers solides,

Et dans tout ce domaine, que ce soit avec le Conseil Général ou que ce soit avec la CTC, et que ce soit également avec la Communauté d'agglomérations, nous aurons beaucoup d'actions à mener ensemble, et c'est heureux car nous en avons besoin.

Nous sommes quand même, je le rappelle, dans une situation économique au niveau Mondial, donc au niveau Européen et aussi au niveau National qui ne peut pas nous permettre de nous perdre dans les circonvolutions, ou ne pas voir l'essentiel des menaces qui existent encore sur notre Pays et donc sur notre Région.

Les marchés boursiers ne se sont toujours pas remis de la crise telle qu'elle est intervenue, l'économie aux Etats Unis qui est quand même la locomotive mondiale est toujours en mauvaise situation, l'économie Chinoise même si elle repart rencontre également un certain nombre de difficultés, quant à l'économie Européenne vous le voyez bien, alors que les Etats ont soutenu pendant un certain temps les banques.

Les banques aujourd'hui, « mais c'est l'histoire du Scorpion sur le dos de l'Eléphant » les banques sont entrain d'attaquer les Etats, et nous nous retrouvons aujourd'hui avec un certain nombre de pays et pas seulement, les pays modèle Grèce, Irlande qui avaient une économie un peu compliquée ou parfois jouant sur certaines spéculatives, je pensais à l'économie de la Grande Bretagne qui se retrouve dans une situation extrêmement complexe.

Pour ce qui nous concerne c'est mieux, plus exactement c'est moins mauvais, puisque nous avons quand même une croissance pour l'année 2010 qui devrait être proche de 1,6%.

Nous avons toujours un projet de croissance pour l'année 2011 de 2%, la production industrielle sur le dernier trimestre et le PIB ont légèrement augmenté notre pays et le climat des affaires tel qu'il est mesuré par l'INSEE, peut nous permettre d'être un peu plus optimiste, ce qui nous empêchera pas de conserver malheureusement et toujours une dette extrêmement importante : mille cinq cent milliards d'euros, un déficit budgétaire qui cette année va être encore autour de cent soixante quinze milliards d'euros, c'est-à-dire quelque chose qui est très lourd et qui peut nous handicaper, si nous ne faisons pas attention à la manière dont nous gérons notre économie.

C'est bien pour cela que le Gouvernement a mis, à travers son budget qui vient d'être voté toutes une série de mesures, en place pour à la fois diminuer les dépenses de l'Etat, et dieu sait qu'il le faut assez fortement, j'allais dire, sauf en Corse ou nous aurons nos capacités d'investissements qui resteront en place, nous aurons également le gel en valeur des moyens des Ministères, nous aurons aussi une certaine rigueur qui sera imposée à travers nos dotations pour les Collectivités Locales, et puis nous aurons également un certain nombre d'actions qui seront, quand même, menées pour soutenir l'investissement.

En Corse, c'est le PEI mais c'est aussi tout ce qui est investissements d'avenir, et je sais que nous aurons plusieurs dossiers en Corse à présenter. Il y a aussi la suppression de la Taxe Professionnelle qui va injecter 4,3 milliard d'euros dans les entreprises en 2011.

L'Enjeu c'est, nous ne le cacherons pas, la capacité pour nous à continuer à emprunter sur les marchés pour financer notre dette et nos déficits, à un taux qui soit tout à fait favorable, parce que plus ce taux augmentera, plus la dette sera lourde, plus nous aurons à payer une dette lourde, plus notre capacité à investir et à agir sera réduite, donc il faut que nous soyons extrêmement vertueux en ce domaine.

Pour ce qui concerne la Corse, quelle est la situation ?

Nous avons hier soir la Réunion du Comité de suivi de l'économie qui était, si je puis dire, relativement sereine. Le Président du Conseil Général était à mes côtés sur la manière dont les choses avaient pu se passer, sauf dans le BTP ou incontestablement nous rencontrons, surtout pour le second œuvre beaucoup de difficultés.

Par ailleurs, nous sommes très atteints par des difficultés en matière d'emplois et de chômage, nous nous trouvons aujourd'hui avec un taux de 8,8% de taux de chômage, vous me direz, c'est moins important que la moyenne nationale 9,3%, mais c'est quand même, une augmentation chez nous qui est plus forte que la moyenne nationale, nous sommes rattrapés par la crise, et nous sommes rattrapés par la crise qui touche davantage les jeunes, mais aussi les personnes âgées de plus de 50 ans, et aussi avec un allongement de la durée du chômage.

Nous sommes dans une situation ou nous devons ensemble avec vous, Chambre de Commerce et d'Industrie, avec vos entreprises, faire attention à ce que nous allons faire dans les prochains mois et dans les prochaines semaines, pour faire en sorte que notre économie puisse repartir, donc en continuant sur la politique d'investissements dans laquelle nous sommes engagés en continuant sur une politique de formation initiale continue avec l'Université, pour mieux former et mieux adapter notre main d'œuvre à des emplois de haute qualité, à des productions de haute qualité.

Nous devons réfléchir également, à la recherche de productions à haute valeur ajoutée.

Dans tout ceci, il y a une réflexion qui est menée par les institutions de la CTC et elles sont élues pour cela, mais elle doit aussi être menée par vous, professionnels à travers votre représentation, c'est-à-dire Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale mais aussi la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.

La Loi du 23 juillet 2010 change la donne par rapport à ce qui était par le passé, ne nous y trompons pas, nous ne sommes plus dans le système de la CRCI, ou de temps en temps le Président allait faire un tour à Marseille, avait son siège à la tribune où pas trop loin de la tribune, et puis on faisait un peu de coordination et tout cela n'allait pas très loin.

Nous sommes dans une situation ou à partir du moment, ou le législateur a voulu avoir une Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, donc pour nous une Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, c'est bien pour organiser une coordination, une concertation, pour avoir une présence politique en termes de politique économique face à la CTC, qui est elle-même Régionale et donc qui couvre l'ensemble face à l'ensemble des tissus économiques, pour avoir une bonne coordination, et ne nous y trompons pas, aussi face à l'extérieur, la Corse n'est pas isolée, elle est dans un ensemble Méditerranéen, elle doit avoir un discours vis-à-vis des Institutions Sardes, vis-à-vis des Institutions Italiennes, vis-à-vis de la CRCI de PACA, il faut pour cela qu'il y est une personne, une responsabilité, une vision et une politique qui soit engagée très fortement, c'est dire que dans ce domaine la paralysie ou simplement l'inefficacité serait dramatique et serait en plus consternante.

J'ai entendu votre message Président, et j'ai entendu le message de l'ensemble des élus autour de cette table, et en tant que Préfet de Corse, je souhaite que ce message puisse être partagé sur l'ensemble de l'île.

Nous avons besoin d'une Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse qui porte le discours économique qui est indispensable aujourd'hui, qui est indispensable compte tenu des données démographiques, compte tenu de nos données économiques, compte tenu de la crise internationale et de la crise nationale et qui est essentielle, compte tenu aussi du travail dans lequel la CTC va s'engager avec la rédaction du PADDUC et sur lequel il faudra qu'il puisse y avoir, une vision coordonnée et cohérente de l'ensemble de la Corse sur ce sujet.

C'est bien pour cela, que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse aura besoin de mettre en place, une stratégie globale d'animation économique qui vaudra pour l'ensemble de la Région.

Voilà, je le souhaite et je le souhaite ardemment, certes la semaine prochaine vous allez avoir à élire le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse. Jusqu'à présent, j'ai réussi à m'en sortir en jouant pile ou face, à la trotteuse pour le site de la première installation, mais ensuite il va bien falloir, puisque la seconde réunion se tiendra par définition ici, la troisième à Bastia, la quatrième ici, que nous ayons la décision d'un choix.

Je rappelle en ce domaine, que ce sera un Décret du Premier Ministre qui interviendra à ce sujet, comme tout Décret, comme tout Acte Administratif, il devra être motivé, fondé sur des éléments économiques, financiers, techniques de façon à permettre au Premier Ministre de prendre une décision qui soit inattaquable en droit, c'est-à-dire bien fondée.

Je vais avoir besoin de tout le monde pour ceci, j'aimerais tant que vous me mâchiez le travail, je ne me fais pas d'illusions, mais j'aimerais quand même que ce Décret, qui sera soumis de toute façon à l'avis des deux Chambres Territoriales, qui sera également soumis à l'avis de la CTC, puisque c'est donc un Décret que la Loi prévoit, l'Assemblée de Corse doit être consultée sur ce sujet, permette d'arriver à quelque chose d'évident.

Nous sommes à un moment, où vous allez mettre en place une nouvelle Institution, encore une fois essentielle pour l'avenir de la Corse, essentielle pour son économie, je le souhaite ardemment et je ferais tout mon possible en ce domaine, et je sais que tous les Elus le feront, que nous puissions arriver à un instrument qui rendra vraiment « Service à la Corse », elle en a besoin.

C'est le souhait que je formule aujourd'hui, je vous ai vu travailler les uns et les autres, je vous ai vu réfléchir les uns et les autres individuellement, je sais en tout cas que cette volonté, elle existe chez chacun, à nous de faire en sorte qu'elle devienne totalement collective.

Je vous souhaite une excellente année « PACE E SALUTE » et prospérité.

Merci. »